



Portes fermées, commerces ouverts, toute l'année!

À Namur, les autorités communales ont trouvé le moyen de résoudre un problème d'efficacité énergétique qui se pose dans tous les quartiers commerçants. Une initiative à reproduire... ailleurs!

C'est une lapalissade que de dire qu'en hiver, il fait souvent froid, voire très froid. Pour les commerçants, cette situation pose des problèmes énergétiques considérables, dans la mesure où le magasin doit rester à température convenable alors que les portes sont à chaque instant ouvertes et, dans le meilleur des cas, refermées. Avant qu'un client suivant ne les rouvre. Résultat : une surconsommation de chauffage qui coûte cher au commerçant, augmente inutilement la production de CO₂, et dilapide des réserves énergétiques non renouvelables que l'on sait limitées... Sans oublier que les travailleurs sont souvent exposés aux courants d'air, ne savent plus comment se vêtir et, dans la plupart des cas, n'osent pas se plaindre à leur patron. D'un autre côté, difficile pour les commerçants de vendre si la porte doit rester fermée ! Pour Arnaud Gavroy, échevin de l'Aménagement durable et de l'énergie de la ville de Namur, cette situation ne pouvait perdurer. « Cela donne une mauvaise image du centre-ville et de la fonction commerciale, dans la mesure où le public constate ce gaspillage évitable alors que les problèmes écologiques et sociaux sont réels. »

Sensibiliser d'abord, automatiser ensuite

Et de poursuivre : « En janvier 2007, interpellés par quelques citoyens, nous avons lancé une campagne de sensibilisation auprès des commerçants, les

incitant à fermer les portes des magasins lorsque les grands froids font leur apparition. Cette initiative avait connu un écho sympathique et intéressé de nombreux patrons et employés de commerces namurois. Mais le message n'est pas remonté jusqu'à la direction des grandes chaînes commerciales, dont le siège social n'est pas à Namur. »

En 2008, l'association des « Amis de la Terre » avait diffusé 140 petites affiches sur le thème de « Portes fermées, entrez donc », une initiative qui avait elle aussi reçu un accueil favorable des commerçants locaux, mais dans les mêmes limites. Il est donc devenu évident qu'il fallait prendre le problème à la racine pour espérer enregistrer de meilleurs résultats. Oui, mais comment ?

« Nous avons envisagé de nombreuses pistes », explique l'échevin. « Obliger à fermer ? Impossible à mettre en oeuvre. Revoir la fiscalité ? Notre niveau de pouvoir ne prévoit pas cette compétence. Par contre, agir sur les demandes de permis d'urbanisme, oui, cela était possible. C'est donc l'option que nous avons choisie. » Dans cette optique, la seule mesure applicable et efficace que la commune puisse prendre est d'exiger un système de fermeture automatique des portes à chaque rénovation ou transformation de vitrine commerciale. « Désormais, nous conditionnons l'octroi d'un permis d'urbanisme à l'obligation

d'installer un système de fermeture automatique des portes. Dans le périmètre commercial étudié, tous les permis octroyés depuis janvier 2007 intègrent cette disposition. C'est ainsi que 29 nouvelles vitrines commerciales sont à présent dotées d'un système permettant la fermeture des portes. »

Tous ensemble !

Cette contrainte a été plutôt bien acceptée par les propriétaires et les enseignes commerciales. Petit à petit, le centre-ville prend donc un visage plus conforme à l'image de ville verte que revendique Namur.

Il reste cependant du chemin à accomplir pour que tous les commerces soient dotés d'un système de fermeture des portes et pour que celui-ci soit réellement utilisé dès les premiers froids. Mais Arnaud Gavroy y croit : « La Ville de Namur et son service de l'urbanisme assument leur responsabilité. Avec les commerçants, le personnel des magasins et les clients, nous arriverons certainement à résoudre définitivement ce problème, comme le démontre le travail accompli en trois ans. »

Et si la lecture du REactif peut susciter des vocations, à Namur ou ailleurs, c'est encore mieux !

Yves Kengen

2010 n°63

RÉACTIF - CAHIER TECHNIQUE